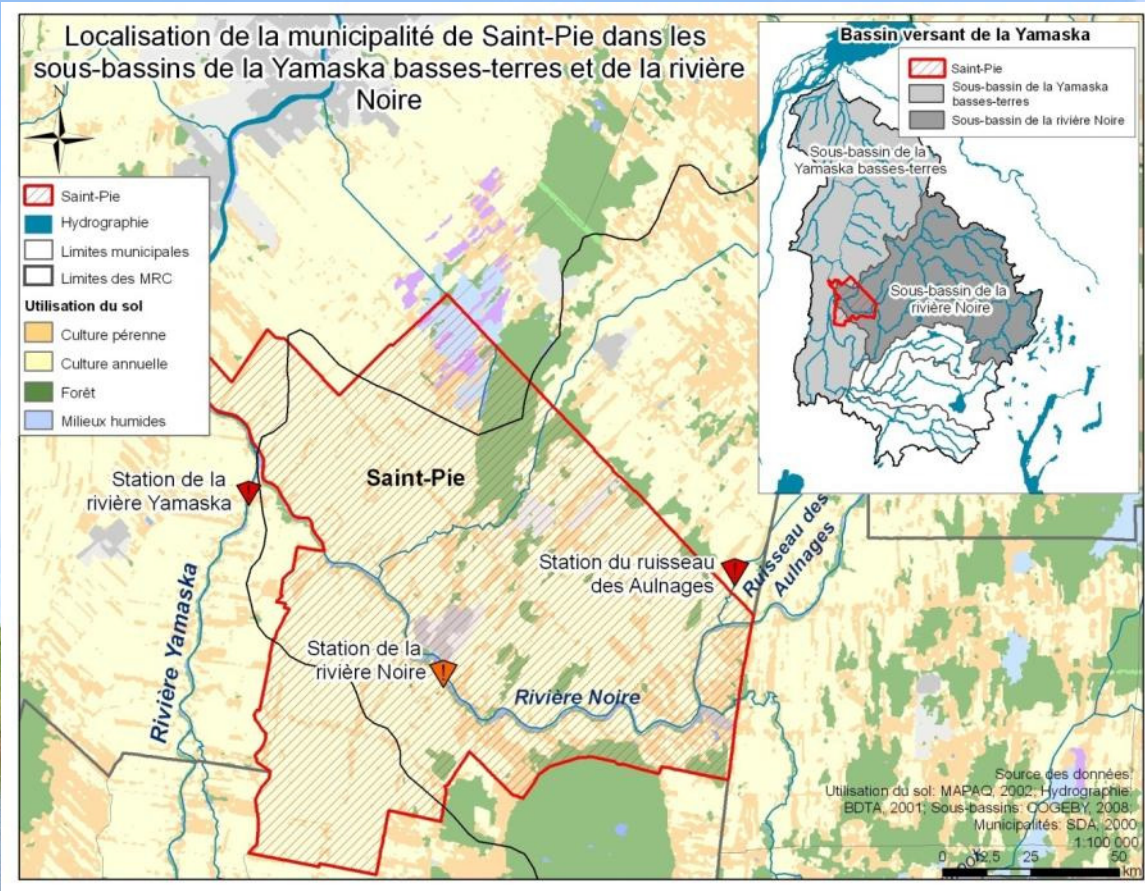


Municipalité de *Saint-Pie*

Constat de la problématique

Tiré du diagnostic du bassin versant de la Yamaska



Saint-Pie est principalement située dans le **sous-bassin de la rivière Noire** et minoritairement dans celui de la **rivière Yamaska basses-terres**. Une station d'échantillonnage de la rivière Noire s'y retrouve.

Afin de faire un constat le plus représentatif possible de l'état des cours d'eau, les données des stations de la rivière Yamaska à Saint-Damase et du ruisseau des Aulnages à Saint-Dominique seront aussi utilisées.

Rivière Noire en 2007

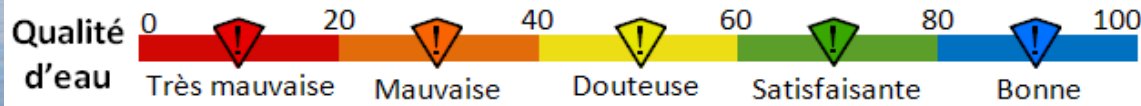
! Mauvaise qualité d'eau (33/100)

Ruisseau des Aulnages en 2007

! Très mauvaise qualité d'eau (4/100)

Rivière Yamaska en 2007

! Très mauvaise qualité d'eau (0/100)



Municipalité de *Saint-Pie*

Actions pour le sous-bassin de la rivière Noire et de la Yamaska basses-terres et possibilités de financement

Tiré du plan d'action du bassin versant de la Yamaska

Qualité de l'eau



Adopter des pratiques durables de gestion des sols en milieu agricole.

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



Améliorer la gestion des engrais et des pesticides.

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



Appliquer des pratiques visant à prévenir l'érosion ponctuelle et stabiliser les secteurs prioritaires.

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



Déterminer la nature et les impacts des substances rejetées par les effluents municipaux et industriels.

- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
- Fonds municipal vert^{MC}



Réaliser un inventaire des installations sanitaires et évaluer leur conformité.

- Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

Quantité d'eau



Instaurer des mesures de contrôle visant à diminuer la consommation d'eau chez les grands utilisateurs.

Intégrité des écosystèmes aquatiques



Instaurer des mesures de contrôle visant à protéger les milieux humides.



Mettre en place des mesures de contrôle pour protéger les milieux riverains.



Déterminer des secteurs prioritaires de revégétalisation.



Revégétaliser les berges où l'on retrouve une problématique d'eutrophisation et d'érosion des berges.

- Programme de financement communautaire ÉcoAction
- Subvention Unilever—Evergreen pour la bonne gestion du milieu aquatique et la conservation de l'eau